منبر العامل
التونسي الجزائري المغربي
O TRABALHADOR
unidad
lavoro
işçinin gücü
YU RADNIK

ISSN : 0244 - 0229

LA TRIBUNE

mensuel de la C.G.T.
pour les travailleurs immigrés

MAI 1984 - N° 121

Prix : 3 F

21 mars...
13 avril...
1er mai...



- POUVOIR D'ACHAT
- EMPLOI
- MODERNISATION
- MUTATION
- RACISME



POURSUIVRE ET AMPLIFIER L'ACTION



(Spécial 21 mars : voir pages 3 à 12)

La voix des entreprises et des localités

Les travailleurs immigrés adhèrent nombreux à la C.G.T. et s'abonnent à LA TRIBUNE.

Quelques échos du bilan partiel réalisé par le secteur immigration de la confédération à partir des informations obtenues de la part de nos organisations :

MULHOUSE : 140 adhésions, 50 Tribune

NIÈVRE : Base nouvelle dans une entreprise, la Tréfilerie à FOURCAMBAULT : 28 adhésions (majorité Portugais et Turcs)

LOIRET : 22 adhésions, 100 Tribune

LORRAINE : 50 adhésions, 150 Tribune

MIDI-PYRÉNÉES : 200 adhésions

MANCHE : Après un débat sur le racisme dans le foyer de Beaumont, 10 nouvelles adhésions à la C.G.T.

Les bureaux régionaux INCA-CGT-CGIL, dans le cadre de leurs activités spécifiques ont réalisé depuis le début de l'année plus de 190 adhésions et placements de carte syndicale CGT.

Ne pouvant citer l'ensemble des organisations ayant réalisé des adhésions et abonnements à LA TRIBUNE, Le bilan récapitulatif partiel s'est soldé à **112 adhésions** et **810 Tribune** commandées en supplément.

Luttes

REMETAL — METAUX — YVELINES

Depuis plus de quatre ans, les 23 travailleurs maliens de cette entreprise luttent contre l'intransigeance d'un patron raciste qui refuse d'appliquer les lois sociales en vigueur, y compris les mises en demeure de l'Inspecteur du Travail en matière d'Hygiène et de Sécurité.

Il a même été jusqu'à changer la raison sociale et les statuts de la société... sur le papier, pensant laisser pour solde de tous comptes ces 23 travailleurs sur le carreau.

Ils sont en grève, avec le soutien de la population (qui a découvert à travers cette action les conditions de vie et de travail chez Remetal) et de la C.G.T. Le 21 mars, une réunion de conciliation s'est tenue à Paris, sans résultat. Les pouvoirs publics au plus haut niveau sont interpellés. La C.G.T. est intervenue auprès de Monsieur le Directeur Régional du Travail et de l'Emploi d'Ile-de-France pour la nomination d'un médiateur.

La lutte continue et la solidarité ne se dément pas.

YASTAR — BÂTIMENT — NORD

Le 22 mars, les 100 salariés (en majorité immigrés) ont occupé les bureaux de la direction et réclamé de rencontrer le PDG pour exiger de lui le paiement de leur salaire de février (et pour certains, celui de janvier... !)

Réponse du dit P.D.G. : liquidation de l'entreprise. La C.G.T. est présente et soutient l'action de ces salariés.

LA RAYONNANTE — NETTOYAGE PARIS 5e.

A l'appel de la C.G.T., les travailleurs de cette entreprise de nettoyage à la Caisse de Dépôts et Consignations observent une grève illimitée pour exiger des contrats à durée indéterminée, des élections de délégués du personnel, de meilleures conditions de travail, l'augmentation de leur pouvoir d'achat et le 13e mois.

ACTION NATIONALE LE 26 AVRIL 1984 DANS LA CONSTRUCTION

La F.D./C.G.T. a appelé à une grande journée nationale d'action à partir des entreprises pour la revalorisation des salaires, la garantie de l'emploi, de meilleures conditions de travail et une revalorisation des pensions et pré-retraites.

Les salariés de la construction ont bien répondu à l'appel : 24 heures de grève dans le Finistère, la Loire-Atlantique, l'Indre-et-Loire, des manifestations à Toulouse, Nantes, Lyon, Bordeaux, Marseille, Lille, Paris.

LES SALARIÉS DE DESQUENNE GIRAL MANIFESTENT

Les 119 salariés de la société de travaux-publics Desquenne Giral ont manifesté et se sont enchaînés à Paris devant la chambre des travaux publics, Jean-Louis Giral, patron de choc du CNPF en refusant d'appliquer le Code du Travail, les a simplement jetés à la rue sans aucune indemnisation. Depuis neuf mois, ils n'ont pas touché de salaire. Malgré les décisions de justice qui condamnent ce patron, Giral poursuit sa politique.

Devant cet état de fait, Gérard Gaumé, secrétaire de la C.G.T., devait déclarer : « Giral n'est pas au-dessus des lois, lui qui pratique les salaires les plus bas, qui impose des cadences infernales, veut soumettre les travailleurs et la C.G.T., il n'y parviendra pas ».

Les travailleurs de Giral continuent l'action.

CHEZ LEBREC DANS LE VAL D'OISE

Par leur mouvement de grève, les 29 salariés de cette entreprise d'Argenteuil, le chômage partiel et les licenciements prévus, ils exigent avec leur syndicat C.G.T. l'ouverture des négociations.

CHEZ COCHENY BOUCHES-DU-RHÔNE

Action des travailleurs pour le respect de leur dignité. Logés dans des taudis sur le chantier, ils doivent même payer un loyer. Ils demandent également le contrôle de la Commission Hygiène et Sécurité et l'amélioration de leur pouvoir d'achat au travers de l'action d'une prime d'ancienneté, d'un 13e mois, d'une indemnisation de transport et de trajet.

Saisonniers Club Méditerranée

Une délégation de la C.G.T. (FD Commerce et Secrétariat National Immigration a été reçue au Secrétariat d'État le 26-4-84. La délégation a rappelé les problèmes vécus par ces travailleurs, notamment l'attitude menée par la société du « Club Méditerranée » à ne pas permaniser ces travailleurs, en France depuis plus de 4 ou 10 ans dans les villages du Club.

Par contre, pour l'année 1983, le Club a fait venir plusieurs centaines de travailleurs saisonniers immigrés nouveaux. Dans le même temps, il renvoie dans leur pays d'origine 350 travailleurs qui venaient régulièrement en France depuis plusieurs années (dix mois ou 11 mois par an), sans pour autant obtenir un contrat à durée indéterminée), tout en refusant 700 candidatures provenant de l'A.N.P.E.

La C.G.T. et la Fédération du Commerce ont rappelé au Secrétariat d'État que la situation discriminatoire ne peut persister plus longtemps à l'encontre de ces travailleurs et ne correspond pas aux mesures annoncées par le conseil des ministres du 31 août 1983.

Tout en rappelant la position claire de la C.G.T. concernant la suspension de l'immigration, donc de limiter et de contrôler l'entrée de la main-d'œuvre saisonnière en France, elle a toutefois été favorable à la permanisation de leur contrat dès lors que ceux-ci travaillent au « Club Méditerranée » depuis de longues années (été et hiver) pour un total d'heures égal ou supérieur à celui effectué par un travailleur à plein temps.

De plus, le Tribunal de Paris, dans un jugement ordonne la poursuite du contrat de travail en France, confirmé en Appel qui, dans son arrêté, estime « qu'il est amplement démontré, sans contestation possible, que le contrat de travail (des personnels de service) est un contrat à durée indéterminée.

L'action des travailleurs du « CLUB MÉDITERRANÉE » continue.

CITROEN - AULNAY

Les travailleurs font échec à la provocation de la direction. Quelque 3.000 policiers étaient mobilisés le 26-4-84 aux portes, sur les parkings et voies d'accès de l'usine Citroën Aulnay, pour faire appliquer le référé obtenu par la direction interdisant la porte ouverte annoncée par le syndicat CGT.

Voilà deux ans, jour pour jour, que les travailleurs de Citroën Aulnay entraient en grève pour exiger le respect de la dignité et de leur liberté.

Non seulement par leur calme et leur dignité, ils ont mis la provocation en échec, mais plus encore, Louis VIANNET, secrétaire de la CGT, et André SAINJON, secrétaire général de la Fédération des métaux ont visité les chaînes et déjeuné au restaurant d'entreprise.

« La peur c'est fini » a lancé AKKA GHAZI au cours d'un meeting qui a rassemblé près de 4.000 ouvriers : « nous mettons la politique de licenciement et de casse de M. Calvet et de PSA à la poubelle, comme nous avons fait pour la CSL ».

Le secteur Immigration de la Confédération était représenté par Jean BELLANGER, responsable du secteur et Boualem BENKHELOUF, membre de la Commission exécutive confédérale.

• **21 mai :** Les travailleurs décident de la reprise du travail après la décision du gouvernement de refuser les 2.300 licenciements. La balle est désormais dans le camp de la direction !

Quelques succès

Dans la Haute-Garonne : le département connait un puissant mouvement revendicatif en plein essor ! Les travailleurs immigrés en sont pleinement partie prenante :

— à la **Boyauterie Méridionale,** ils ont obtenu des cours de français pendant le temps de travail ;

— à l'entreprise **La Ferrovière,** après 18 jours de grève, ils ont obtenu des douches, des vestiaires séparés pour les femmes, 20 mn de pause, une prime de salissure de 60 F par mois, les 39 heures et l'embauche ;

— à la **Sofraco,** les travailleuses par leur lutte créent les conditions pour la reprise d'activité de l'entreprise, donc de la sauvegarde de plusieurs dizaines d'emplois.

SPÉCIAL

21 MARS :



VIVRE ET TRAVAILLER ENSEMBLE

Les immigrés comme les Français ne sont pas responsables de la crise

NE TOMBONS PAS DANS LE PIÈGE DU RACISME

ENSEMBLE FAISONS-LE RECULER

COLLOQUE SYNDICAL INTERNATIONAL

Les représentants de la F.S.M., de l'OUSA et de la CISA, participant au COLLOQUE SYNDICAL INTERNATIONAL organisé par la CGT, CONTRE LE RACISME ET POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS POUR TOUS ont saisi l'occasion de la Journée Internationale contre le racisme pour réaffirmer la position commune de leurs organisations contre toutes formes de ségrégation, condamnent énergiquement les pratiques ignobles de certaines communautés et régimes politiques.

Ils condamnent leur idéologie réactionnaire, la violation des droits humains et leurs alliances hostiles aux intérêts des peuples.

Assurent les travailleurs et les peuples victimes du racisme de leur solidarité militante et de leur détermination à poursuivre la lutte pour la dignité et le progrès.



A la tribune de gauche à droite :
Moise TCATAT (OUSA) - Nouri SKOUTI (CISA) - Marius APOSTOLO (CGT) - Joannès GALLAND (CGT) - Jean NEMOUDRY (FSM) - Pierre GENSOUS (CGT) - Jean BELLANGER (CGT).

EXTRAITS DE L'INTERVENTION DE MARIUS APOSTOLO

— Une date historique : **le 21 MARS.**

Marius rappelle le rôle qu'a joué la C.G.T. vis-à-vis des travailleurs immigrés en France... reprenons quelques citations de son intervention.

... En 1963, Henri KRASUCKI, alors Secrétaire Confédéral déclarait : *« il est vrai que la classe ouvrière de notre pays a un profond esprit internationaliste et de grandes traditions. Mais cela est en « tant que bloc », en tant que classe. Il ne faut pas pour autant idéaliser naïvement les choses et s'imaginer que tout le monde est spontanément ainsi (...) c'est le rôle de la C.G.T. et des couches les plus avancées de la classe ouvrière d'instruire, d'éduquer l'ensemble, de combattre le chauvinisme, les préjugés, la méfiance et l'esprit de supériorité c'est notre rôle d'expliquer constamment aux ouvriers français les raisons de l'immigration, le sens de la politique patronale, de leur montrer leur intérêt direct en même temps que leur droit d'internationalisme ».*

En 1972 Benoit Frachon : *« L'exploitation capitaliste n'établit pas de distinction de nationalité, de race ou de religion entre ses victimes. Elle s'exerce et se renforce sur l'ensemble des travailleurs. C'est de cette réalité de classe que découle la communauté d'intérêt des travailleurs français et immigrés ».*

. . .

En 1932 le fascisme surgit.

« En 1932, les ligues fascistes surgissent au premier plan : « Ligue des Patriotes » - « Action Française » - « Nationalisme Intégral » - « Les Croix de Feu » avec comme devise : « La France aux Français ».

. . .

Aujourd'hui quelques caractéristiques.

• **La progression de la concentration de la population étrangère dans trois grandes régions** où résidaient en 1982, 57 % des immigrés contre 41 % en 1954 : En Ile-de-France (36 % de l'ensemble des immigrés), dans la région Rhône-Alpes et en Provence Côte-d'Azur).

• **L'accélération de la féminisation de la population étrangère.**

. . .

• **Le rajeunissement de cette population :**
1.500.000 jeunes de moins de 25 ans.

. . .

• **La population active étrangère** (actifs ayant un emploi plus chômeurs) a diminué entre 1975 et 1982.

. . .

La banalisation du racisme.

Il faut bien voir qu'un autre danger très inquiétant, se manifeste depuis quelques temps : celui de la banalisation des comportements xénophobes qui a gagné en ampleur, y compris dans la classe ouvrière voire dans nos propres rangs.

. . .

Travailleurs français et immigrés luttent ensemble.

Les travailleurs français et immigrés luttent ensemble contre les effets néfastes de la crise, contre les licenciements et la récession, contre la liquidation ou l'amputation de leur outil de travail.

Ils n'agissent pas à la manière des « Canuts Lyonnais » qui cassaient leurs nouvelles machines face aux progrès techniques et au chômage grandissant.

. . .

Ce que tous devraient savoir.

Les immigrés sont les victimes de 30 % des accidents du travail. Comment vont-ils rentrer chez eux ?

— Ils font économiser plus d'un milliard de francs à la Sécuriré sociale du fait des discriminations en matière d'allocations familiales,

— 10 % seulement des immigrés bénéficient des indemnités retraite alors qu'ils ont cotisé comme les Français.

Exemple : celui de la Caisse Retraite du Bâtiment dont 41 % sont des immigrés. Celle-ci ne verse que 9 % du total des pensions à des retraités étrangers.

L'économie dans ce domaine est estimée à 3 milliards de francs (lourds !).

(Le budget du F.A.S. pour 1984 s'élève à 980 millions de francs (recettes), dont 908 millions sont soutirés à la Caisse Nationale d'Allocations Familiales !).

— Les immigrés ne seraient pas intéressés par la formation qualifiante, comme l'ont laissé entendre les médias au cours de cette dernière période ?

Mais sur 1.905 licenciements chez TALBOT, 1.700 immigrés **se sont fait inscrire** pour cela avec l'aide intensive du syndicat C.G.T. de l'usine.

. . .

Nous poursuivons la lutte.

— Pour l'égalité des droits, pour le libre choix contre toute intolérance, pour la coopération et un nouvel ordre économique international tel que nous le concevons vous et nous.

— Pour le renforcement des liens fraternels qui nous unissent de longue date dans notre coopération syndicale bilatérale et multilatérale, comme en fait foi le mémoire que nous avons élaboré.

Os representants da FSM, da ousa e da cisa que participaram no coloquio sindical internacional organizado pela CGT com o tema « contra o racismo e pela igualdade dos direitos para todos ».

Aproveitaram a comemoraçao do dia internacional contra o racismo para reafirmarem a posiçao comum das suas organizaçoes contra todas as formas de segregaçao, condenaram enérgicamente as praticas imfamantes de certas comunidades e regimes politicos.

Condenaram as ideologias reacionárias, a violaçao dos direitos humanos e as alianças hosteis aus interésses dos povos.

Reafirmaram aos trabalhadores e povos victimas do racismo a sua solidariedade militante e a sua determinaçao a continuarem a luta pela dignidade a progresso.

شارك ممثلين عن الاتحاد العالمي للنقابات وعن المنظمة الموحدة الافريقية في ملتقى العالمي النقابي الذى نظمه الاتحاد الكنفدرالي العام للشغل (السج .ت.) في اطار التنديد بالعنصرية ومن اجل المساواة في الحقوق للجميع .

وقد استغل هؤلاء المشاركون هذه الفرصة ، لتأكيد عن رفض منظماتهم لكل اشكال التمييز ، وكما عبروا عن تنديد الشديد لمنظماتهم للتطبيق و الممارسات الدنيئة لبعض المجموعات و بعض الانظمة السياسية .

وقد نددوا بالايديولوجية اليمينية بخرقهم لحقوق الانسان ، و بتحالفاتها المضادة لحقوق الشعوب .

كما أكدوا عن تضامنهم مع كل الشعوب ضحايا العنصرية ، ورغبتهم عن مواصلة النضال من اجل الكرامة و التقدم .

C.G.T.' nin 21 martta düzenlediği ırkçılıga karşı ve herkese eşit haklar için konulu uluslararası sendikal panele Dünga Sendikalar Federasyonu. Afrika Birleşik Sendikalar Örgütü ve uluslararası Arap Sendikalar Konfederasyonnu' da katıldılar.

Uluslararası ırkçılıkla savaşım günü nedeniyle panele katılan sendikalar yaptıkları ortak açıkladada ; her türtü ayrımatığıg bazı toplumlarda ve politik regimlerde uygulanan aşağılık uygulamaları malıkum ettiklerini belirttiler.

Sendikalar, bu reğimlerin gerici ideoloğilerini, insan haklarına saldırılarını, halkların ortak çıkarına karşı düşmanca tavırlarını malıkum edigorlar.

Sendikalar, ırkçılığın kurbanı olan işçiler ve halklarla, onların onurlu savaşımlarıyla militanca dayanışma içinde olduklarını garanti edigorlar.

Parmi les participants au colloque, qu'il nous soit permis d'en présenter un, si nous n'avons pas la place pour les présenter tous.



Mohamed YOUKANA

Adhérant à la C.G.T. en juin 1936, ouvrier dans une usine de produits chimiques, mobilisé en 1939, rentré en 1941 à la suite de la guerre, j'ai compris qu'il fallait rentrer par tous les moyens. J'ai repris le travail dans une autre usine de caoutchouc. En février 1948, la Commission Nord-Africaine de l'Union des Syndicats C.G.T. m'a désigné en qualité de permanent à l'Union des Syndicats de la Région Parisienne.

En 1950, élu secrétaire du syndicat ouvrier des Industries Chimiques de la Seine.

En 1962, administrateur de la Caisse Primaire Centrale de la Sécurité sociale, jusqu'en 1967.

De retour à l'Union des syndicats de la Seine jusqu'en 1968, date à laquelle j'ai pris ma retraite. J'ai continué à la Sécurité sociale comme délégué au Comité de Liaison jusqu'à ce jour.

48 années de militant...

Dans son intervention Mohamed rappelle la place qu'ont tenue des militants comme lui, à une époque souvent difficile.

En réalité, certaines gens ont la mémoire courte. Ils ont seulement oublié la RESISTANCE et la participation des immigrés durant la deuxième guerre mondiale. Aurait-on oublié également le groupe MANOUCHIAN, ce groupe formé de Polonais, d'Italiens, d'Espagnols, d'Algériens et les déportations en Afrique du Nord et en Allemagne de centaine d'entre eux, qui ne sont pas revenus.

On ne dira jamais assez la part prise par la M.O.I. dans la lutte pour la libération de la France.

...

Pourtant l'opinion a été secouée par les meurtres répétés de jeunes nord-africains à La Courneuve ou dans le train Bordeaux Vintimille et ailleurs.

A notre avis si la réaction des démocrates n'était pas rapide et imposante le danger serait grand de la montée de ce nouveau fascisme. Il est nécessaire d'entreprendre un travail d'informations, d'explications qui montre que les immigrés ne sont pas plus nombreux qu'au temps des convoyeurs des années quarante ou des années 30, durant la crise de l'époque.

...

محمد يوكانا :
مناضل في السج .ت. منذ جوان 1936 ، عامل بمصنع المواد الكيماوية شارك في الحرب من سنة 1939 الى 1941 و بعد الحرب ، رجع الى العمل في معمل الكوتشوا . في فيفرى 1948 لجنة شمال افريقيا للاتحاد النقابي لسج .ت. عينتني كممثل قار في الاتحاد النقابي لجهة باريس و ضواحيها .
وفي سنة 1950 تم انتخابي كسكريتار لنقابة الصناعات الكيماوية بالسان .
وفي سنة 1962 وقع تعييني في مسوليات بالصندوق القومي للضمان الاجتماعي حتى سنة 1967 .48 سنة في النضال . في تدخله ذكر محمد حصيلة العمل الذى قام به هو و رفاق آخرين في ظروف صعبة ، و رغم ان بعض الناس نسوا تلك الفترة و المقاومة ، هل نسوا نضال (منشيون) و جماعته : هذه المجموعة المكونة من مهاجرين بولنيين ، ايطاليين ، اسبان ، و جزائريين الذين دفعوا حياتهم من أجل استقلال و حرية فرنسه .

ان الاحداث الاليمة الاخيرة و التي ذهب ضحيتها عمال مهاجرين من شمال افريقيا تتطلب منا جميعا الحذر و اليقظة ضد الاعمال الفاشية .





21 MARS :
JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE LE RACISME

La C.G.T. avait organisé un colloque syndical international auquel ont participé environ 70 à 80 personnes : militants syndicaux, Unions Départementales et Unions Locales, ainsi que de nombreux invités, des représentants des centrales syndicales des pays d'origine et des organisations régionales et internationales (voir liste).

Après le rapport de Marius APOSTOLO (voir extraits ci-dessus) retraçant la situation de l'immigration et son évolution ces dernières années, dénonçant les méfaits du racisme dans notre pays et les tentatives de sa banalisation par la presse et les médias, les contributions au Colloque qui se succédèrent ensuite, tant de la part des participants français que des représentants des Centrales, ont été de grandes qualités et confèrent à ces travaux leur dimension internationale et de lutte antiraciste. Chacun ayant réaffirmé sa volonté de lutte commune contre toute ségrégation.

Il n'était pas possible dans ces quelques pages de rendre compte de toutes les interventions. Un document sera publié prochainement par le secteur immigration de la C.G.T.

De plus, les différents thèmes traités, telles les questions de la scolarité et de l'apprentissage de la langue d'origine, de la formation professionnelle, des conditions du retour librement choisi et dans la dignité, des droits acquis, des libertés, d'une nouvelle coopération internationale et de la construction d'un nouvel ordre économique mondial, l'ont été par plusieurs intervenants. C'est pourquoi nous avons choisi de publier certains extraits qui sont représentatifs de l'ensemble des interventions.



Une vue du patio de la Bourse Nationale CGT avant le meeting.

LUTTE CONTRE LE RACISME : IDENTITÉ

C'est tout d'abord un responsable de la Fédération des Officiers de Marine C.G.T., qui faisait part de la situation souvent méconnue à bord des navires de commerce navigant sous pavillon de complaisance, et qui ne sont soumis à aucun règlement. De cette façon des armateurs peu scrupuleux, mais avides de profits, embarquent des marins du tiers monde, qu'ils payent quelque quarante dollars le mois (environ 320 F).

Ou bien cet agent de la ville de Paris, employé au nettoiement, et qui explique comment le racisme était utilisé au quotidien, comme arme antisyndicale, afin de s'opposer aux revendications : salaires, emplois, qualification.

C'est le représentant de la C.D.T. du Maroc, qui faisait état des conditions des immigrés marocains travaillant en France, en déclarant notamment :



« ...Nous tenons à souligner que, pour la Confédération Démocratique du Travail, la question de nos travailleurs émigrés et de la diversité des problèmes auxquels ils sont confrontés, représente une préoccupation fondamentale, d'autant plus sensible et actuelle que s'accentuent la précarité de leur situation et celle, par conséquent, de leur famille restée pour la plupart au Maroc.

. . . .

Avec 1/10 de la population immigrée, la communauté marocaine est l'une des plus importante en France. Par ailleurs, sur environ 860.000 marocains établis à l'étranger, la France seule compte à peu près 500.000 personnes, soit plus de la moitié de l'effectif total des ressortissants marocains à l'étranger.

La présence de travailleurs marocains en France ne date pas d'hier. Les accords bilatéraux réglementant cette présence ont été signés respectivement le 1er juin 1963, pour l'accord de main-d'œuvre et le 3 juillet 1965 pour l'accord sur la sécurité sociale. Soit plus de 20 ans.

L'exclusion de l'immigré de la vie politique en France, même la plus quotidienne, dans sa ville, dans sa commune, au moment où il y joue un rôle économique d'importance, empêche toute possibilité d'insertion et met le travailleur immigré dans une situation de bouc émissaire dans le cadre de surenchères électorales qui, ajoutées à l'aiguisement de la crise et à ses conséquences, n'ont fait qu'exarcerber un racisme latent.

Les licenciements les touchent en premier. Il est anormal qu'installés, pour la plupart, depuis plus de 10 ans en France, ils aient rarement pu dépasser le stade d'ouvriers spécialisés.

. . . .

La Confédération Démocratique du Travail tient à souligner qu'elle considère que toute « aide à la réinsertion » devrait au préalable se baser sur la liberté de choix pour les immigrés.

. . . .

La France aux traditions démocratiques, connue pour être le centre de brassage de cultures diverses et variées dont elle tire sa richesse culturelle, s'acheminerait-elle vers le refus de cette richesse et de cette diversité, vers une remise en cause des principes qu'elle a jusqu'à présent toujours défendus à l'intérieur et à l'extérieur ?

. . . .

Cette description, des conditions de vie et de travail, on la retrouvait dans les interventions des représentants des autres centrales.

Dialogue et réflexion pour une formation



Immigrés à problèmes... ...en rupture avec la société ...? ? ?



E DE VUE

Maryse TRIPIER, sociologue apportait notamment son point de vue sur le rôle des médias :

« On vous montre toujours des immigrés à problèmes, en rupture avec la société ! c'est complétement unilatéral. De la même façon une émission comme « vive la crise » véhicule une argumentation assez perverse qui consiste à dire : « on ne peut pas renvoyer les immigrés parce qu'on a besoin d'eux ». Le sous entendu c'est que si on le pouvait on le ferait, c'est encore et toujours le refus d'accepter l'autre, et c'est surtout s'accommoder de la crise économique. »



Jean LAULHÈRE, responsable des questions de la formation professionnelle au secteur immigration, faisait part de son expérience chez Talbot, avec le syndicat. Il montrait que contrairement aux affirmations de certains, relayés par les médias, et tentant de faire croire au refus massif des travailleurs immigrés de recevoir une formation.

Le dialogue et la réflexion avec les intéressés a conduit 1700 des 1905 licenciés à demander une formation. Ces premiers résultats sont positifs et remettent en cause beaucoup d'idées reçues, il reste à faire passer dans les faits cette aspiration, devait rappeler Jean LAULHÈRE.

Au cœur de la lutte des travailleurs opprimés et exploités pour le respect de leurs droits et intérêts

Jean NEMOUDRY, pour la Fédération Syndicale Mondiale qui regroupe plus de deux cents millions de travailleurs de tous les continents du monde, et de systèmes sociaux différents, rappelait la permanence de l'action de son organisation depuis sa fondation en 1945, action qui se situe au cœur de la lutte des travailleurs opprimés et exploités pour le respect de leurs droits et intérêts.

Jean NEMOUDRY devait encore insister sur le fait que la F.S.M., fidèle à sa politique de solidarité internationale, n'avait jamais hésité à se placer aux côtés des travailleurs immigrés de toute l'Afrique dans leur lutte pour l'indépendance pour mettre définitivement un terme au colonialisme.

Rappelant la position de la F.S.M., envers le problème du racisme, il soulignait la responsabilité du patronat et de la droite dans les pays capitalistes d'Europe qui tentent de semer la discorde entre les travailleurs pour les détourner des vrais motifs de la crise capitaliste et de la misère sociale, dont les premières victimes sont les travailleurs migrants. Ainsi leur juste lutte est soutenue par les organisations syndicales riches de traditions, d'acquis de la défense et d'assistance des travailleurs immigrés, au sein desquelles ils ont leur place, leurs revendications s'intégrant tout naturellement à l'ensemble des revendications de la classe ouvrière pour des meilleures conditions de vie, de travail et pour le plein emploi.

Tour à tour, **Moïse TCHATA** pour l'Organisation de l'Unité Syndicale Africaine (O.U.S.A.) et **Nouri SKOUTI** représentant la Confédération Internationale des Syndicats Arabe (C.I.S.A.), devaient aller dans le même sens.

Moïse TCHATA insistant pour sa part :

« sur la nécessité de rechercher une solution acceptable aux problèmes de la main-d'œuvre étrangère, en cette période de crise, solution qui doit se fonder sur le dialogue dans le strict respect de la dignité humaine et dans la sauvegarde des liens séculaires qui existent entre le peuple de France et les travailleurs immigrés d'Afrique ». *Il devait ajouter « il faut rejeter purement et simplement la thèse de ceux qui croient et disent que les travailleurs immigrés sont la cause principale de la crise actuelle qui engendre un grand chômage ».*

Sauvegarder les liens séculaires qui existent entre le peuple de France et les travailleurs immigrés d'Afrique

Nouri SKOUTI, représentant de la C.I.S.A., devait quant à lui déclarer :

« Nous condamnons ces manœuvres et l'exploitation de la naïveté de certains, la falsification des réalités, le reniement des valeurs et de la civilisation des peuples et du peuple français en particulier ; comme nous condamnons les attentats et les actes criminels contre les travailleurs migrants que ce soit à Lille, Lyon, Marseille et nous réaffirmons notre solidarité avec les défenseurs de la valeur de la France, de la fierté de son peuple, des droits de l'homme et idéaux de la civilisation. »



Après une courte interruption les travaux reprenaient. Plusieurs participants ont souligné le « manque à gagner existant entre la prise de conscience anti-raciste à l'entreprise et la façon dont elle se retrouvait dans les cités.



Puis **Franco SALVATORI,** représentant de la C.G.I.L. indiquait :

« ...Il s'agit de renforcer les instruments nationaux et européens visant à mettre fin aux discriminations existantes et à promouvoir l'égalité de chances et de traitement ;

— revendiquer une politique de croissance économique qui constitue le cadre le plus favorable pour une harmonieuse insertion sociale et enrayer par là le phénomène de la xénophobie et des tendances racistes ;

— revendiquer un enseignement scolaire dans lequel la diversité raciale, culturelle et religieuse soit perçue comme un élément d'enrichissement formatif et donc comme stimulant à la compréhension mutuelle et les échanges inter-culturels.

. . . .

La C.G.I.L. entend développer ses rapports de collaboration avec les syndicats des pays de provenance des travailleurs étrangers présents en Italie.

. . . .

En particulier, un pays comme l'Italie qui compte deux millions d'émigrés à l'étranger, et deux millions de chômeurs, ne peut être un pays d'espoir pour des millions d'Africains sans travail. ce pays peut, cependant, développer un rôle très important dans la coopération économique pour le développement des pays du tiers monde.

En tant qu'organisation syndicale, nous devons être vigilants pour que cette coopération ne cache pas une nouvelle colonialisation sur le plan économique et militaire.

. . . .



Apprentissage de la langue maternelle

D'autres, comme lui, soulignait l'importance au cours de la scolarité de l'apprentissage de la langue maternelle aux enfants dès leur plus jeune âge.

D'autres encore faisaient part de leur expérience en matière de formation, de leur inquiétude face à la montée du racisme consécutive au chômage, et faisaient part de leur crainte pour l'avenir.





Michèle BONNECHERE, maître assistant à l'Université Paris I montrait la nécessité d'informer les travailleurs immigrés sur les lois en vigueur depuis mai 1981. Car ils en sont trop souvent les victimes par leur méconnaissance des textes, notamment dans la période présente dans l'application des mesures de raccompagnement à la frontière.

Plusieurs représentants des centrales syndicales des pays d'origine, faisaient part au cours du colloque de leurs inquiétudes, si volonté il devait y avoir de renvoi de leurs ressortissants compte tenu de la situation à laquelle ils se trouvaient confrontés devant la montée du chômage dans leur pays.



Dans le syndicat ...organisation de lutte et de défense... lieu et instrument d'émancipation sociale et culturelle

Dans le syndicat, les émigrés trouveront toujours, non seulement une organisation de lutte et de défense, mais également un lieu et un instrument d'émancipation sociale et culturelle qui, tout en gardant les liens avec les pays d'origine, ne se renferme pas dans la défense de sa diversité ethnique et culturelle, mais poursuivre l'objectif de l'intégration.

. . . .





Liste des participants au colloque syndical international

Pour les centrales syndicales des pays d'origine :

NEMOUDRY Jan - FSM
SKOUTI Nouri - CISA
TCHATAT Moïse - OUSA
BEN ACHOUR Habib - UGTT
BOUZOUBA Abdelmajihd - CDT
KAFOUNI Hocine - CDT
CARCOBA Anger - CC.OO
SALVATORI Franco - CGIL
TOMIC Danilo - CSY
MADI Abdelkader - UGTA
REIS Maria Émilia - CGTP
ATA Hayi - DISK

Pour les invités :

RODRIGUEZ Daniel - Bureau National MOI
PINTO José - Bureau National MOI
ZAGHLOULA - UD Essonne
MONIQUE Jacques - UD Essonne
GUNALP Okan - UD Paris
MARTIN Andrée - UD Paris
DILONARDO - UD Seine-St-Denis
BONNECHERE Daniel - UD Hauts-de-Seine - Renault Billancourt
SALGUEIRO José - FD Chimie
BEAUVAIS Raymond - FD Construction
GRÉGORY Francis - FD Métaux
RAMOS Joao - USC Paris
MACHECOURT Jean-Louis - Synd. Nettoiement Paris
N'DIAYE Cheikna - Synd. Nettoiement Paris
BELMOHTA Abdelaziz - Salarié Dequenne et Giral
YOUKANA Mohamed - Retraité URIF
ARLIEU Patricia - Centre Confédéral de la Jeunesse
OMET Marcel - Département International CGT
CAPPE Serge - Président INCA CGT CGIL
BONNECHERE Michèle - Maître assistant Université Paris I
TRIPIER Maryse - Sociologue
GASSAMA Abdoulaye - UTMF
TARTAKOWSKY Pierre - Vie Ouvrière
Secrétariat National CGT Immigration

CONCLUSIONS

par Jean BELLANGER

Jean BELLANGER mettait en relief les pistes ouvertes pendant cette journée et les trois mois qui l'ont précédée :

« Nous n'avons pas la prétention d'épuiser les sujets abordés, d'autant qu'ils sont nombreux et complexes. Par contre, au moment où la droite veut isoler les immigrés et isoler la C.G.T., nous avons la prétention de crier haut et fort notre solidarité de classe.

Lorsque l'on veut rendre les travailleurs immigrés responsables des désordres économiques, nous affirmons à qui veut l'entendre et à qui ne veut pas l'entendre « les travailleurs immigrés ne sont pas responsables de la crise ».

Nous ne mettons pas en avant ce mécanisme du « retour » qui tend à montrer l'immigré responsable... « qu'ils s'en aillent et ça ira mieux »...

NON — NON — NON l'immigré n'est pas responsable des « restructurations », et le renvoi des immigrés ne saurait cacher la responsabilité des **casseurs** de notre industrie.

NON — NON — NON l'immigré n'est pas responsable des ghettos et de l'exploitation du logement social qui a chassé les travailleurs des centres-villes de Paris et Lyon.

NON — NON — NON l'immigré n'est pas un cancre incapable de suivre des cours de formation. De la maternelle à l'Université en passant par l'entreprise, tout homme a droit à une véritable formation.

Aujourd'hui, avec la participation des représentants des syndicats des pays d'origine, nous avons essayé de faire le tour de quelques questions essentielles et d'y répondre ensemble par des initiatives qui sont l'ébauche d'une réponse plus globale. La campagne que nous avons engagée, et qui est de longue haleine, a porté ses premiers fruits : quelque chose de profond a bougé dans la C.G.T. Il nous reste à élargir notre réflexion, à l'intégrer mieux à l'ensemble de la vie syndicale. Ce combat pour la dignité passe par les libertés, la formation, travailler autrement. Les luttes menées sur ces terrains engendrent la fraternité qui est notre lot commun à la C.G.T. Nous avons, ensemble, pris la mesure du front qu'il nous faut tenir, avons souligné nos différences, mais surtout nos ressemblances. Il était important de le faire pour avancer ensemble sur la scène internationale. »

BILAN : La campagne continue

Il est impossible de rendre compte de toutes les actions entreprises encore aujourd'hui, donnons cependant quelques exemples significatifs... envoyez à LA TRIBUNE des informations, nous en rendrons compte :

PARIS RHONE - LYON : les femmes immigrées veulent participer à la formation dont trop souvent elles sont exclues.

UL DE GIVORS : rencontre avec 30 jeunes à la mission locale de l'emploi.

1er MAI UNITAIRE : Lorraine, nos camarades se battent pour défendre ensemble « leur » région. En Lorraine, comme dans le Nord, les travailleurs immigrés forment un front commun.

RESPONSABILITÉS SYNDICALES : nous relevons avec satisfaction et fierté la présence de travailleurs immigrés élus dans les C.E. et Bureaux au cours des derniers congrès.

RENAULT à MENSI : dans la propriété du C.E., fête sur le thème « vivre ensemble avec nos différences ».

RENAULT : crée avec le club olympique Billancourt, le 26-27 mars, 2 jours de fêtes sportives avec le thème « lutte contre l'Apartheid ».

L'HEURE D'INFORMATION bien utilisée dans plusieurs entreprises profite pour débattre sur le racisme.

HUTCHINSON - LOIRET : la défense de l'emploi.

TABLE RONDE avec la presse régionale en Alsace, Loiret...

LOGEMENT SOCIAL (Lyon, Paris, Toulouse...) La classe ouvrière à la reconquête des centres villes, le Mirail, l'U.L. enquête auprès des habitants du quartier « comment mieux vivre au Mirail »...

PANTIN : chaque samedi une permanence juridique se met en place à l'initiative de l'UL et de la Commission Immigrée.

POURSUIVRE - ÉTENDRE ET ÉLEVER NOTRE ACTIVITÉ

déclare Joannes Galland, au meeting international contre le racisme

EXTRAITS DE L'INTERVENTION DE JOANNES GALLAND, SECRÉTAIRE DE LA CGT

... « Notre campagne a permis de bien intégrer cette solidarité de classe. « L'immigré n'apparaît plus comme le responsable du chômage » — nous confiait un camarade du Nord ; « C'est ensemble que nous luttons contre la casse de notre région ». C'est, nous semble-t-il, une réflexion importante et significative même si elle ne rencontre pas encore partout un écho général, même si elle ne correspond pas encore à une prise de conscience uniforme...



LES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS FONT PARTIE DE LA CLASSE OUVRIÈRE DE FRANCE

C'est une réalité économique structurelle incontournable. Ils se sont insérés dans la réalité de la vie syndicale française, et donc dans le mouvement des forces sociales en France. Ils ont participé à faire de notre pays un pays industriel avancé ; ils ont été présents dans les grands moments de notre histoire ; ils ont participé au combat pour les changements avant mai 81 ; ils luttent aujourd'hui pour l'évolution démocratique, économique et sociale de la France de demain.

Ils ont donc gagné le droit au respect de leur personne et de leur identité, de leur personnalité et de leur dignité ; ils doivent bénéficier des mêmes droits sociaux et économiques et il leur revient d'exercer leurs responsabilités à égalité de droits et de devoirs.

LES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS NE SONT PAS RESPONSABLES

Nous dénonçons toute tentative d'impliquer ces travailleurs dans la responsabilité des difficultés ou des mutations actuelles de notre pays. S'il y a des responsables, il faut les chercher ailleurs ; s'il y a des réponses nouvelles à trouver, elles doivent convenir à tous sans discrimination.

...

Le travail des immigrés, leur expérience, leur savoir-faire sont tout aussi utiles et nécessaires que ceux des travailleurs français pour aboutir à une politique de création d'emplois.

Car le problème posé aujourd'hui n'est pas de savoir combien il y aura d'immigrés dans 10 ans en France, mais combien il y aura de chômeurs ! Et c'est ensemble que nous devons lutter contre le chômage, et c'est ensemble que nous gagnerons !

...

La C.G.T. ne se situe pas — à priori — dans une démarche de retour au pays. Ce n'est pas une revendication de la C.G.T. Nous observons cependant une tendance du patronat français et de la droite politique à concevoir le retour comme la solution à l'emploi, à partir d'une notion de soi-disant sureffectifs. C'est entre autres une manière de rendre les immigrés responsables du chômage et de les désigner comme responsables de tout, capables de rien et justifiables d'aucun droit.

Cela étant, nous ne sommes pas contre la réinsertion qui doit se faire sur la BASE DU VOLONTARIAT ET DU LIBRE CHOIX.

...

UN NOUVEL ORDRE ÉCONOMIQUE

Il y a là des aspects de nouvel ordre économique et social incontournables qu'un pays, tel que le France avec son gouvernement d'union de la gauche — ne peut ignorer.

...

Le 21 mars est une étape et un tremplin pour poursuivre, étendre et élever notre activité au niveau qu'il convient.

...

Les aspects que révèle la seconde génération sont nombreux et difficiles. Ils méritent une attention toute particulière.

...

LE DROIT SYNDICAL

Aujourd'hui, les circonstances veulent que nous célébrons la Journée Internationale contre le Racisme et le Centenaire du Droit Syndical en France. Deux commémorations qui révèlent bien des similitudes dans la défense des droits individuels et collectifs de l'homme et des travailleurs, pour la justice, la liberté.

...



EXTRAIT DE L'INTERVENTION DU REPRÉSENTANT DE LA F.S.M.

Jan NEMOUDRY

« Je voudrais de cette tribune joindre aux voix de mes prédécesseurs en cette journée internationale de lutte contre le racisme, la voix de la Fédération Syndicale Mondiale qui regroupe unis plus de 206 millions de travailleurs de tous les systèmes sociaux de tous les continents du monde.

Car, la F.S.M. depuis sa fondation en 1945 ici à Paris, lutte sans relâche contre le racisme.

. . .

La F.S.M. se place aux côtés des travailleurs et du peuple palestinien en lutte contre les pratiques racistes et barbares d'Israël dans les territoires arabes occupés et pour leurs droits légitimes sur leur propres territoires. Se place aux côtés des travailleurs emmigrés de la Turquie, du Portugal, du Mexique, de l'Indonésie et de bien d'autres pays de toutes les régions et continents du monde. Se place aux côtés de tous les travailleurs migrants et de leur famille victimes de préjugés raciaux.

. . .

La droite et le patronat de France s'attaquent aux travailleurs migrants et tentent de semer la discorde entre les travailleurs.

. . .

Dans ce contexte, il faut souligner en particulier l'importance des conventions et recommandations de l'O.I.T. sur les travailleurs migrants, exigeant que chaque Etat formulent et appliquent une politique garantissant l'égalité de chances et de traitement en matière d'emploi et de profession, de sécurité sociale, de droits syndicaux, culturelles et de libertés individuelles et collectives.

. . .

Les jeunes marcheurs se prononcent contre la violence et souhaite s'intégrer dans une société française qui reconnaît leur spécificité. Une société française comme ils le disent eux mêmes, déjà largement pluriculturelle et pluriethnique et profondément internationaliste.

. . .

Régulièrement, la F.S.M. et ses centrales nationales affiliées apportent un soutien pratique aux organisations syndicales nationales en lutte contre le racisme et la discrimination raciale.

De même, la F.S.M. ne laisse échapper aucune possibilité pour saisir les Nations Unies et ses organisations spécialisées, en particulier l'organisation internationale du travail et la Commission des Droits de l'Homme, pour la présentation de cas d'injustice ou de violation des droits syndicaux et démocratiques.

. . .

A l'occasion de notre rencontre, permettez-moi de vous transmettre à tous et à chacun et à travers vous à tous les travailleurs, les salutations chaleureuses et militantes du Secrétariat de la F.S.M. En vous assurant, chers camarades et amis, que notre organisation, la F.S.M. ne manquera pas comme toujours à sa solidarité et soutien international. Pour faire échouer et cesser toutes tentatives racistes. Permettez-moi, notamment de remercier bien chaleureusement le Bureau Confédéral de la C.G.T. de son invitation fraternelle à participer à ce meeting important. »



EXTRAITS DE L'INTERVENTION DU REPRÉSENTANT DE L'OUSA : Moïse TCHATAT

« La lutte contre le racisme et ses séquelles doit être pour les travailleurs organisés et responsables que nous sommes un impératif de premier ordre.

...

Comment peut-on parler de solidarité ouvrière alors qu'une partie de celle-ci est exploitée et honteusement brimée par certain milieu capitaliste rétrograde ?

...

LES SUITES DU COLONIALISME

L'immigration africaine en France résulte du développement du capitalisme et concrétise les séquelles du colonialisme, elle reflète les méfaits regrettables du néo-colonialisme dont l'équation erronée passe par le rapport de pays dominants-pays dominés.

...

Le départ des travailleurs africains était programmé et encouragé d'une façon intelligente par la puissance coloniale comme le prouve une série des faits qui ont marqué toute la structure politico-économique de nos pays ; l'un des caractères négatifs de ce phénomène s'explique par exemple par la politique d'abandon des cultures vivrières au bénéfice des cultures d'exportation (café, cacao, arachides, etc.).

...

DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DE NOS PAYS

Nous souhaitons que la politique de retour soit revue et corrigée afin de donner à celle-ci un contexte qui favorise le développement harmonieux de nos pays, car nous avons besoin d'une main-d'œuvre expérimentée et qualifiée pour amorcer le processus du développement économique, social et culturel de notre continent.

...

Mais, en France, le patronat, en collaboration avec certain milieu politique désignent les travailleurs immigrés comme les brebis galeuses de la crise, créant ainsi un climat de racisme et de vandalisme ; l'objectif visé par cette campagne tendancieuse, rétrograde, indigne de la France, vise à isoler les travailleurs immigrés du reste de la classe ouvrière française, l'OUSA dénonce vigoureusement cette approche du problème et se félicite qu'il existe encore en France des organisations dotées de hautes valeurs morales pour dénoncer et condamner cette stratégie diabolique.

...

COOPÉRATION SYNDICALE INTERNATIONALE

Pour conclure, je voudrais au nom des travailleurs africains que je représente, lancer un vibrant appel à la coopération syndicale internationale pour qu'ensemble nous luttions contre le racisme, et aussi pour qu'ensemble nous apportions notre contribution efficace à la recherche des solutions liées aux travailleurs immigrés ; je m'en voudrais si je ne saisissais pas l'occasion pour traduire toute notre reconnaissance à la C.G.T. à la fois pour la réussite de cette journée et pour l'attention qu'elle a réservée aux délégués français et étrangers à cette journée nationale. Je souhaite vivement que des expériences de ce genre se renouvellent.

Je vous remercie.





EXTRAITS DE L'INTERVENTION DU REPRÉSENTANT DE LA CISA: Nouri SKOUTI

... « Je tiens tout d'abord à saluer la classe ouvrière française et à remercier, au nom de la CISA, la CGT pour l'organisation de cette rencontre de solidarité comme je remercie au nom des travailleurs arabes les autres centrales syndicales et leurs dirigeants pour leur solidarité active avec la cause des travailleurs migrants.

Nous nous retrouvons en cette journée internationale de lutte contre le racisme pour discuter hélas du racisme et de xénophobie dans un pays dont le peuple, les travailleurs et les paysans ont été les premiers de notre temps à porter l'étendard de la liberté et à appeler à l'égalité et la fraternité dans un pays où les enfants ont défendu la liberté et l'indépendance des nations à des milliers de kilomètres de leur patrie, où le peuple a milité contre les principes du nazisme et contre la classification des peuples suivant la race.

... Ceux qui veulent chasser l'immigré oublient que les travailleurs étrangers, s'ils sont dans ce pays, c'est parce qu'ils y ont été appelés pour contribuer à la construction de ce pays, à développer son économie, leurs conditions économiques les obligeant à accepter les tâches les plus viles, refusées par les Européens, avec les salaires les plus bas.

Ces gens oublient que les conditions économiques qui ont obligé ces travailleurs d'émigrer sont les séquelles de longues années d'exploitation de leurs richesses et le pillage de leurs ressources dans l'intérêt du développement de la France.

CONTRE LES ACTES RACISTES

Nous condamnons les attentats et les actes criminels contre les travailleurs migrants, que ce soit à Lille ou à Lyon ou à Marseille, et nous réaffirmons notre solidarité avec les défenseurs des valeurs de la France, de la fierté de son peuple, des droits de l'homme et des idéaux de la civilisation.

Frères,
Si nous nous réunissons en cette journée de lutte contre la ségrégation, nous ne pouvons pas nous taire devant le racisme dont souffrent des peuples sur leurs terres ancestrales dans leur propre patrie, les gens de couleur en Afrique du Sud subissent la politique de l'apartheid et sont l'objet de répression, d'oppression et de violation de toutes les valeurs humaines.

... En terre de Palestine les travailleurs arabes palestiniens subissent ce racisme colonialiste, expulsés de leurs villes et villages, privés de leurs droits humains, ils sont l'objet de répressions et d'arrestations, leurs lots : les tâches les plus pénibles et les plus humiliantes.

SOLIDARITÉ

Nous réaffirmons notre solidarité avec les travailleurs contre le racisme et nous condamnons toutes les vexations inhumaines, comme nous condamnons toutes formes de racisme où qu'il soit dans les pays d'Europe, aux États-Unis, en Afrique du Sud ou en Palestine.

Nous réaffirmons notre soutien à la lutte des militants antiracistes et nous leur réaffirmons que leur cause est la nôtre.

VIVE LA LIBERTÉ, L'ÉGALITÉ ET LA FRATERNITÉ.

SOIRÉE CULTURELLE

Pour clôturer cette journée internationale de lutte contre le racisme, une soirée culturelle a eu lieu dans le patio de la Bourse Nationale CGT avec la participation des groupes :

— Chorale de l'Amicale des Algériens en Europe ;
— Le poète tunisien Tahar BEKRI ;
— Un groupe de danse de Turquie ;
— Groupe de danses de l'Association des travailleurs maliens en France ;
— L'ensemble populaire de Paris ;

... auxquels nous adressons une fois encore nos remerciements pour leur contribution à la réussite de cette journée.

Quelques moments de cette journée :



Groupe danse de Turquie



Chorale Amicale des Algériens en Europe



Tahar BEKRI

DÉSERT

Si tous les oiseaux
tous les oiseaux du monde
s'arrêtaient de chanter

Si tous les arbres
tous les arbres du monde
laissaient tomber leurs feuilles

Si toutes les sources
toutes les sources du monde
tarissaient

Si toutes les fleurs
toutes les fleurs du monde
ne poussaient plus

Si toutes les mers
toutes les mers du monde
se dessèchaient

Cela
ne suffirait pas
pour punir les hommes
de tout le sang qui coule de par le
[monde

TAHAR BEKRI

Poème extrait de son livre « LE LABOUREUR DU SOLEIL », éditions Silex.



Troupe de danses de l'Association des Travailleurs maliens en France.



Ensemble populaire de Paris

Toutes les photos parues dans ce numéro sont de **Gérald BLONCOURT,** qui a réalisé un travail bénévole en raison du caractère de la Journée Internationale contre le racisme. Le secteur confédéral Immigration le remercie vivement, de même que pour les photos qu'il a mises à disposition pour réaliser l'exposition lors de cette journée.

Tribune n° 121 - Mai 1984 - Imprimerie Lensoise - N° C.P. 1975 D 73 - Directeur de publication : Marius APOSTOLO - Secrétaire de rédaction et maquette : Brigitte GUNALP - Rédaction, Administration : 263, rue de Paris, 93516 MONTREUIL - Cedex, Tél. 851.80.00 - Travail exécuté par des ouvriers syndiqués.